

## Commentaire sur le projet parc éolien de Grosse Île

Le 4 mars 2026

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire afin d'exprimer mes préoccupations concernant le projet de parc éolien à Grosse Île, et plus particulièrement le choix de son emplacement.

Comme le reconnaît l'étude, ce site présente un risque élevé d'érosion, et en tant que résidents locaux, nous pouvons constater directement l'érosion avancée dans les environs. De plus, la proximité des éoliennes par rapport aux habitations pourrait avoir un impact significatif sur les conditions de vie quotidiennes.

Lors de la première partie de l'audience publique, j'ai demandé pourquoi les deux nouvelles éoliennes ne pouvaient pas être installées à côté des deux existantes. La réponse a mentionné la présence d'une plante protégée comme principal obstacle. J'ai suggéré la possibilité de transplanter ces plantes, mais il reste incertain si cette solution a été pleinement étudiée. J'ai du mal à comprendre la logique consistant à préserver une plante tout en mettant en danger une autre — en particulier l'herbe des dunes — qui joue un rôle essentiel dans la stabilisation des dunes de sable et dans la protection de la route et des terres intérieures contre la mer.

En octobre 2022, une journée portes ouvertes a présenté des informations sur le parc éolien proposé, notamment la taille des éoliennes, leur capacité en mégawatts et la réduction potentielle des émissions de gaz à effet de serre. À cette époque, l'emplacement prévu se trouvait à l'intérieur de la municipalité de Grosse Île mais à proximité des deux éoliennes existantes de la Dune du Nord. Je suis convaincu que si cet emplacement avait été maintenu, l'opposition publique serait beaucoup moins importante. Le problème, donc, n'est pas les éoliennes elles-mêmes, mais leur emplacement.

Bien qu'il n'existe pas de preuve définitive que ces éoliennes présenteraient des risques pour la santé, il n'existe pas non plus de preuve concluante qu'elles n'en présentent pas. Les personnes sensibles aux mouvements continus de rotation, comme mon épouse, peuvent éprouver des migraines ou d'autres inconforts. Je suis certain qu'il y a d'autres personnes dans la communauté partageant cette sensibilité.

Bien que les experts aient indiqué un faible risque pour l'eau potable, le bruit et la pollution visuelle, « faible risque » ne signifie pas « absence de risque ». Pour toutes ces raisons, je ne peux soutenir le projet proposé à l'emplacement actuel.

Je vous remercie de prendre en considération mes préoccupations.

Cordialement,  
Harry Quinn  
Grosse Île